

AUTORISATION DE MANIFESTATION NAUTIQUE 2021

MANIFESTATION : COLLECTE DE SANG - ESF
PORT(s) CONCERNE(s) : Vieux-Port - Quai de la Fraternité

Fiche n° : 2067

L'Etablissement Français du Sang organise une collecte de sang sous chapiteau, sur le quai de la Fraternité du 28 août au 6 septembre 2021 (montage et démontage compris)

ESPACES DEMANDES

A terre 243m² sur le quai de la Fraternité du 28 août au 6 septembre 2021 (montage et démontage compris)
A flot

ORGANISATEUR : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG

DOMAINE VALLEE VERT
 E43 CHEMIN VICINAL DE LA MILLIERE
 IMMEUBLE SKIBURY
 13011 Marseille

Contact : CHIARONI JACQUES
Fonction : Responsable légal
Téléphone : 0682803237

Email : jacques.chiaroni@efs.sante.fr

N° dossier OE : F202100732
Date saisine : 19/04/2021

DECISION 2020 : Sans objet

AVIS TECHNIQUE

Technique : capacité d'accueil et d'occupation Favorable

observation : Sous réserve de paiement des taxes portuaires

sous réserve des validations hygiène et sécurité à la charge de l'organisateur (commission de sécurité, attestations bureaux de contrôle, pompiers, etc.) ainsi que des mesures sanitaires (COVID-19)

Préconisation tarifaire Manifestation non commerciale

ESTIMATION DES REDEVANCES PORTUAIRES (Délibération du 17/12/20)

MONTANT PLEIN TARIF 5 950,10 €

ABATTEMENT - POSTES A FLOT

80% évènements qui participent au rayonnement du territoire

85% manifestations nautiques non commerciales organisées par des associations à but non lucratif soutenues par la Métropole

ABATTEMENTS - TERRE-PLEINS

50% évènements qui participent au rayonnement du territoire

85% évènements à caractère non commercial

5 057,58 €

95% évènements organisés par une association à but non lucratif soutenue par la Métropole

ABATTEMENTS - PLAN D'EAU

25% évènements qui participent au rayonnement du territoire

50% manifestations liées à la compétence nautisme de la Métropole

85% manifestations nautiques non commerciales organisées par des associations à but non lucratif soutenues par la Métropole

Choix de la Tarification à cocher

AVIS FAVORABLE

OUI

NON

PLEIN TARIF

5 950,10 €

MANIFESTATION NON COMMERCIALE

892,51 €



AUTORISATION DE LA PRÉSIDENTE MARTINE VASSAL (TARIFICATION ET TENUE DE LA MANIFESTATION)

signature :

observation :

NB : Dans un souci d'efficacité, et pour limiter les échanges,

- 1) Circuit de validation normalisé : pour les manifestations qui ont lieu dans un délai supérieur à 6 semaines quand une simple décision est suffisante et un délai de 3 mois lorsqu'une délibération spécifique est nécessaire.
- 2) En cas d'urgence (délai inférieur à ceux mentionnés ci-dessus) la fiche de manifestation est donnée pour information à la DGS et à la Dcom et transmise directement aux cabinets.
- 3) si la direction des ports propose l'application du **plein tarif** et que cette proposition ne fait l'objet d'aucune modification dans un délai d'un mois, **la proposition de plein tarif sera considérée comme acceptée** et une facture correspondant au montant proposé sera adressée à l'organisateur.
- 4) si la proposition de **remise** de la direction des ports ne fait l'objet d'aucun retour dans un délai d'un mois, **la proposition de remise sera considérée comme rejetée** et une facture correspondant à la tarification sans remise sera adressée à l'organisateur.